

me prêtant au surplus des intentions dont je ne suis pas capable. Ce n'est pas moi, mais des évêques François qui ont pris ces informations, croyant que votre Lettre étoit signée d'un nom supposé, & qu'il n'y avoit personne parmi les respectables exilés du sacerdoce françois, qui pût écrire de telles choses; & ce qui peut vous paroître étrange, c'est qu'ils persistent dans cette opinion. Du reste, M. l'abbé Bigy, j'ai bien voulu imprimer votre première Lettre, mais la seconde qui contient 7 pages in-4to d'un caractère très-fin, pour prouver que la doctrine de S. Augustin & des autres Peres & théologiens est favorable au liere proscrit, est de nature à ne pouvoir trouver place dans le Journal que vous finiriez à occuper tout entier, en y vidant successivement l'Augustinus d'Ypres & ses dix mille prolixes commentateurs, en faveur d'une doctrine détestée dans nos provinces, & dont l'apologie aussi bien qu'une nouvelle réfutation y sont parfaitement inutiles. D'ailleurs vous présumant dès le commencement de cette Lettre contre les décrets apostoliques par le rescrit d'une cour séculière, je comprends sans efforts que vous serez mon vainqueur. Mais je vais vous mettre sur les bonnes voies, & vous montrer le chemin d'une victoire légale. Vous écrivez, non pas à Liege, comme lors de votre première Lettre, mais à Louvain ou près de là. Dans votre perplexité, une antique & célèbre université, la plus catholique, ou du moins la plus éprouvée en catholicité, de toute l'Europe, vous offre ses lumières : ne perdez pas (puisque vous êtes en voyage, à ce que vous dites) une occasion fugitive & précieuse. Voulez-vous une marche plus hiérarchique encore? Vous êtes dans le diocèse d'un des plus illustres prélats de l'Eglise, le cardinal-archevêque de Malines : allez avec confiance lui présenter la Lettre de 7 pages, & attendez son jugement, auquel de mon côté je me conformerai également. Si ce prélat vous est suspect (car vous me semblez difficile en fait de juge), adressez vous à un autre évêque de la Belgique. Mais en attendant ne dogmatisez pas. Les tems sont difficiles & autorisent l'intolérance en fait de doctrine. Notre souverain sur-